

Retour sur l'expérience lyonnaise

Jérôme GODARD, Responsable Observatoire métropolitain de la
protection de l'enfance (OMPE)

Journée d'actualité du 25 septembre 2023



MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Le phénomène de prostitution des mineurs n'est pas une « nouveauté » mais une « fenêtre d'opportunité » s'est progressivement constituée autour des années 2020, sous l'impulsion croisée de plusieurs facteurs :

Les (més)usages des réseaux sociaux

Réseaux pédocriminels sur Instagram : "les plateformes ont une forme de complicité passive"



La loi Vallaud-Belkacem du 6 avril 2016



La médiatisation de récits mettant à jour les violences sexuelles subies par les enfants



Des recherches-action et des initiatives inspirantes



RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROSTITUTION DES MINEURS
À Monsieur Adrien TAQUET, secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles
18 juin 2021

- **Un projet d'équipe mobile mineurs** : L'Amicale du Nid Rhône-Isère-Savoie bénéficie d'un co-financement conjoint Métropole / département du Rhône dans le cadre du plan pauvreté, avec le projet d'une action de sensibilisation des professionnels



Trame d'évaluation Prévention et lutte contre la prostitution des mineur-e-s

La présente trame est issue d'une réflexion transversale et partenariale concernant la prévention et la lutte contre la prostitution des mineur-e-s. Elle s'inscrit en complémentarité des outils d'évaluation existants tout en mettant l'accent sur la spécificité des situations de mineur-e-s victimes de prostitution et des problématiques rencontrées.

Auteur(s) du signalement :

- Prénom-Nom :
- Tél :
- Mail :

Destinataires du signalement :

- Parquet des mineurs
- Juge des enfants, le cas échéant

Coordonnées du Parquet : tr1.tj-lyon@justice.fr

C'est à cette adresse que doit être envoyé le signalement pour qu'il soit considéré comme effectué, avec en copie enfance-endanger@grandlyon.com. Cet envoi peut s'effectuer avant un passage en Commission d'évaluation des situations de mineurs victimes de prostitution.

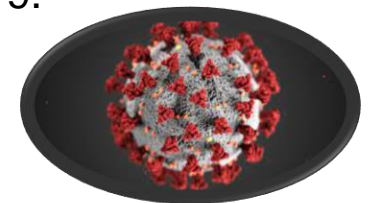
1. Informations administratives et juridiques

- **La construction d'un outil**: La trame d'évaluation et de signalement d'un mineur victime ou en risque de prostitution

- **L'apprentissage d'un langage commun**: A travers les sensibilisations et les réunions partenariales, une appropriation du phénomène sur le territoire et des établissements les plus impactés, des termes pour le décrire, de l'impact des réseaux sociaux, de la prostitution par « plans » et de l'uberisation des pratiques

- **Le modus operandi** : La création d'un groupe de travail associant les services de la Métropole (dont un service enfance situé sur un territoire « historique » de la prostitution à Lyon - Gerland), la PJJ, le Parquet, la Préfecture (délégation droits des femmes) et des établissements en proie à des phénomènes alors décrits comme « contagieux »

- **Une conjoncture propice à la réflexivité** : La crise sanitaire du COVID-19.



MÉTROPOLE

GRAND

LYON

MÉTROPOLE
GRAND
LYON

L'inscription de la thématique comme priorité politique

4

- **En novembre 2021**, présentation des travaux du groupe de travail devant une conférence des partenaires, présidée par Lucie Vacher, vice-présidente à l'Enfance et à la famille
- Validation d'un **programme d'action**, portant sur :
 - Le développement de la formation des professionnels
 - L'amélioration du suivi des situations
 - Le développement de lieux d'accueils adaptés
- Adossement au **plan interministériel de lutte contre la prostitution de l'enfance** (fonds d'amorçage) et sur la stratégie de prévention et de protection de l'enfance : 564 k€ de soutien financier de l'État, effort budgétaire de la collectivité de 1,1 M€



- Inscription de la réflexion dans le cadre des travaux de l'**Observatoire** métropolitain de la protection de l'enfance



BSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance



MÉTROPOLE

GRAND

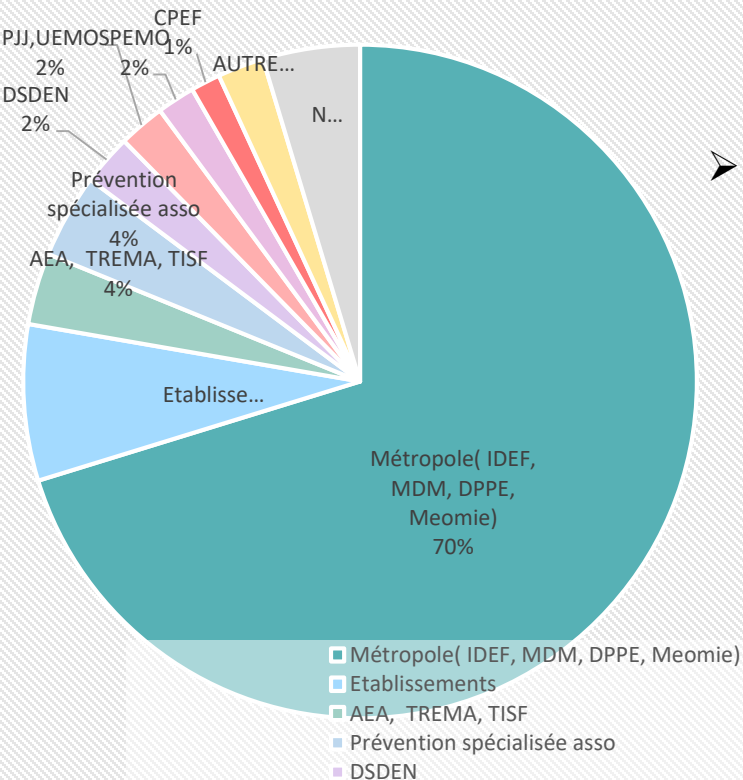
LYON

- Des sessions de sensibilisation ont été proposées à l'ensemble des professionnel.le.s – Métropole, établissements, service social en faveur des élèves de l'Éducation nationale, prévention spécialisée... - depuis décembre 2020 : elles participent au partage de **connaissances communes** et au dépassement des idées reçues



- Ces sensibilisations constituent des séances riches, plébiscitées par les participant.e.s : l'immersion sur le site Coco constitue un point fort marquant pour nombre de personnes

Les personnes sensibilisées par employeur



- Au 30 juin 2023, elles avaient touché **502 personnes différentes** depuis décembre 2020

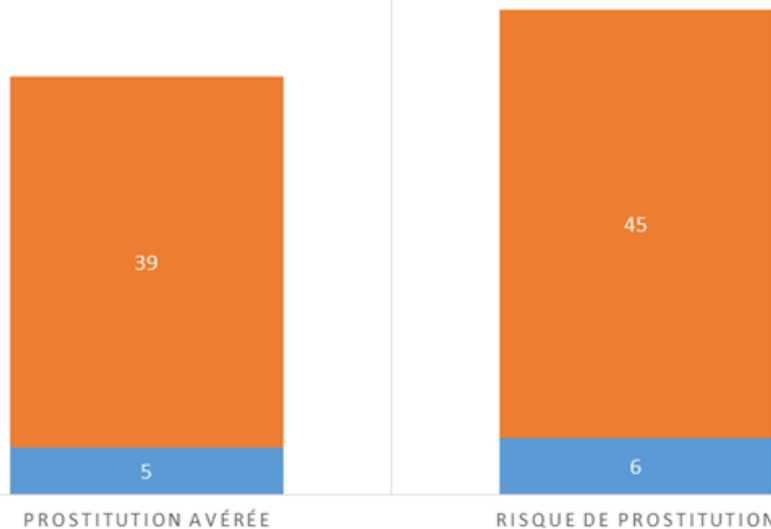
- En lien avec le service formation, des sessions d'approfondissement sont proposées en 2023 :
 - Aux professionnels des CPEF
 - Aux professionnels de la prévention spécialisée

MÉTROPOLE

GRAND LYON

RÉPARTITION GRAPHIQUE DES SITUATIONS AVÉRÉES OU RISQUÉES DE PROSTITUTION EN FONCTION DU GENRE

■ garçons ■ Filles



- La diffusion de questionnaires aux services de l'ASE et l'impact des sensibilisations : **moins de 20 situations de mineurs identifiées en 2021 comme relevant de conduites prostitutionnelles, contre près de 100 en 2022**

Bilan rétrospectif des situations de jeunes en prostitution avérée



- nombre de filles en prostitution avérée sur l'année écoulée
- nombre de garçons en prostitution avérée sur l'année écoulée

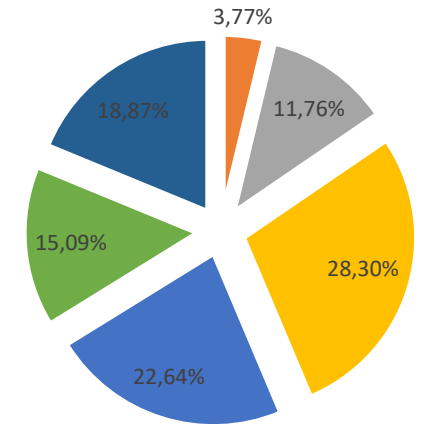
- **Mise en place en novembre 2021 d'une commission MIVIP) :**
Volonté de proposer un cadre permettant l'échange d'informations, le conseil des professionnels, et la compilation de données.
- Élargissement progressif des partenariats (acteurs de la santé, de la justice, de la police, des services DPPE), présence des professionnels ASE et établissements
- Possibilité de décider d'un **co-accompagnement par l'équipe mobile mineurs** de l'ADN sur un principe de libre-adhésion (file active en cours de stabilisation, entre 5 à 10 cas)
 - **19 commissions mises en place depuis novembre 2021**, toutes les six semaines environ, dont 2 « exceptionnelles » en urgence
 - La possibilité d'avoir une vision panoptique d'une situation, grâce à une participation pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle
 - Une mission de conseil, de réassurance, et de partage d'informations
- Une instance disposant d'un règlement intérieur, et de pratiques permettant l'échange de données personnelles en conformité avec le RGPD, et institutionnalisée par délibération du Conseil métropolitain



La CESMIVIP : un outil de connaissance

- **57 situations individuelles présentées (dont plusieurs à deux reprises)**
- La prépondérance des jeunes filles (49 / 57)
- Des situations détectées autour de 15,5 ans (âge médian des situations)
- La prépondérance de situations faisant l'objet de signalements (31/57)

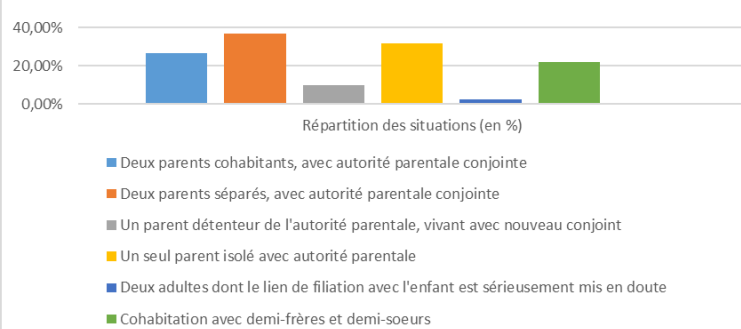
Année de naissance (en %)



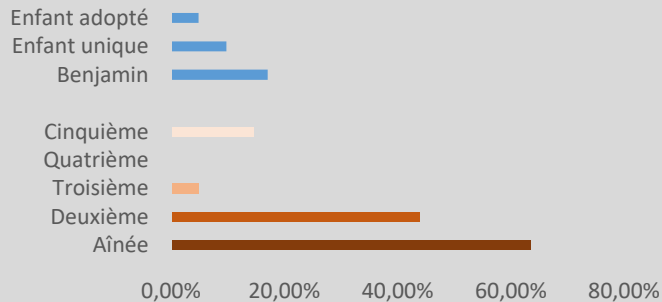
■ 2009 ■ 2008 ■ 2007 ■ 2006 ■ 2005 ■ 2004

- **Des situations familiales complexes, souvent à l'origine de fractures**
- 40 / 57 ont subi des violences physiques dans le cadre familial
- 19 / 57 ont été victimes de violences sexuelles dans le cadre familial

Structure de la famille




Positionnement dans fratrie



- **Des jeunes poly-fugueurs, sous emprise, en carence de soins**
- **Une détection plus fréquente de victimes – auteurs (proxénétisme, rabatage)**

Une adaptation du dispositif d'accueil

- Le redéploiement de places sur des foyers de jeunes filles
- Expérimenter de nouveaux modes de faire et diversifier l'offre
- Conserver une vue sur les orientations



STEP – Service de Transition Educative Personnalisée


📍 6, Place Eugène Wernert, Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, 69005, France

👥 Capacité : 8 places

👤 Directrice de Pôle : Marie Tosques

👤 Directeur de Territoire : Jean-Dominique Bittel

☎ 04 78 25 11 42



- Un principe de déconcentration
- Expérimenter l'accueil à bas seuil et « l'aller-vers »
- Chercher à conserver un nombre de places équivalent voire stable



Des projets à foison...

- Une consultation libre en pédopsychiatrie
- Des interventions de prévention Gendarmerie / CPEF / associations en milieu scolaire et en établissements ASE
- Des partenariats à développer avec d'autres départements pour les éloignements / séjours de rupture, et l'intérêt pour des solutions de mise à l'abri type « Koutcha »
- La volonté de développer de nouvelles mesures judiciaires (AEMO-H) pour accompagner des jeunes en rupture

Bref, la démonstration de l'intérêt d'un travail partenarial pour l'élaboration de propositions concrètes et opérationnelles !

MÉTROPOLE

GRAND

LYON